



Communiqué de presse

Bon an mal an, même scénario dans les comptes : il est temps de changer de script !

D'année en année, le constat reste le même lors de la présentation des comptes du Canton : rien ne semble perturber l'insolente santé financière de l'Etat de Vaud. Pas même la crise du Covid. Pour les comptes 2020, le Canton enregistre ainsi des bénéfices de près de 800 millions. Il est grand temps d'en tirer les conséquences et d'alléger le sort des contribuables, afin de préserver à long terme le dynamisme du tissu économique et de l'emploi.

Les comptes présentés ce jour démontrent, une nouvelle fois, que, structurellement, le canton de Vaud possède une marge de manœuvre importante. Une marge capable, on le constate, d'absorber des éléments à la fois parfaitement imprévus et très lourds financièrement comme la pandémie du COVID-19 et ses effets sur l'économie, le système de santé ou les aides sociales. Passé le cap d'une légitime satisfaction, cette situation permet surtout de mesurer les efforts fournis depuis de nombreuses années par les contribuables vaudois. On rappellera que les excédents des comptes représentent un total de près de 5 milliards de francs sur la dernière décennie.

Dès lors, on ne pourra faire l'économie d'une réflexion sur les démarches nécessaires pour maintenir ces contribuables et ce tissu économique dans nos frontières. En fiscalité comme dans bien d'autres domaines, l'adaptation et la reprise des bonnes pratiques sont de rigueur. Cela passera forcément par une réduction de la fiscalité des personnes physiques comme de celle sur la fortune – la plus élevée de Suisse –, qui pèsent sur la classe moyenne mais aussi sur les entrepreneurs ponctionnés sur leur outil de travail. Les quelques mesures annoncées pour 2022, si elles sont bienvenues, demeurent ainsi très insuffisantes...

Il convient dès maintenant de mettre en place une réforme substantielle. Elle passera nécessairement par des allègements de nature à soulager ceux, personnes physiques, associations ou entreprises, qui participent à la création de richesse dans notre Canton. Cela constituerait, à n'en pas douter, un plan de relance bienvenu.

Lausanne et Paudex, le 22 avril 2021

Contacts pour précisions :

Claudine Amstein, directrice de la CVCI : 079 210 67 88

Olivier Feller, directeur de la CVI : 079 658 31 92

Christophe Reymond, secrétaire général de la FPV : 079 621 12 05

Luc Thomas, directeur de Prométerre : 079 779 30 83